

Charges sur la toiture causées par le gréement d'un échafaudage suspendu

Les toitures sont conçues pour supporter une charge nominale, généralement exprimée en livres par pied carré ou en kilogrammes par mètre carré. Cette charge nominale est prévue pour être répartie uniformément, par exemple dans le cas d'une accumulation de neige ou d'eau. Elle ne tient toutefois pas compte des charges ponctuelles qui sont courantes dans les systèmes de gréement des échafaudages suspendus. Les poutres de stabilisation, les cadres d'échafaudage, les contrepoids, les roues et d'autres éléments similaires peuvent créer des charges ponctuelles à l'endroit où ils entrent en contact avec la toiture.

Lors de l'installation d'un système de gréement qui impose une charge sur une toiture, il faut tenir compte des points suivants :

- Placez la charge directement au-dessus ou à proximité des solives de toit.
- Réduisez l'effet des charges ponctuelles en les répartissant sur de plus grandes surfaces, par exemple à l'aide de semelles, de plaques de répartition ou de poutres en bois. Assurez-vous de fixer ou de sécuriser ces éléments contre le vent, car le contreplaqué peut facilement être emporté.
- Vérifiez la charge au point d'appui auprès de votre fournisseur. Rappelez-vous que la charge à ce point est plus élevée qu'ailleurs dans le système.
- Ne considérez jamais les corniches décoratives ou autres éléments ornementaux du toit comme des éléments structuraux. Vérifiez toujours auprès du propriétaire ou du gestionnaire de l'immeuble.
- Lorsqu'on utilise du bois pour répartir des charges ponctuelles, il faut tenir compte des limites du contreplaqué pour ce type d'application. Plusieurs fabricants déconseillent l'utilisation du contreplaqué.

De plus, les matériaux de couverture courants peuvent donner une fausse impression de solidité. Bien qu'on suppose souvent qu'une toiture en béton peut supporter une charge plus élevée que d'autres types de toiture, en réalité les toitures en béton, en métal ou en bois peuvent avoir des charges nominales identiques. Si vous avez le moindre doute quant à la capacité d'une toiture à supporter une charge, communiquez avec la direction ou la gestion de l'immeuble, qui connaît probablement la charge nominale de la toiture et possède de l'expérience en la matière. Il peut également être nécessaire de consulter un ingénieur, qui pourra analyser la structure et formuler des recommandations. Ne devinez pas!